

**2M**  
**Société par actions simplifiée au capital de 2 506 126,50 euros**  
**Siège social : La Gaudinière, 72300 AUVERS LE HAMON**  
**414 986 349 RCS LE MANS**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT  
DU 21 DECEMBRE 2011**

Le 21 décembre 2011,

Monsieur Yves MUNOZ,  
Demeurant "La Gaudinière", 72300 AUVERS LE HAMON,

agissant en qualité de Président de la société 2M sus-désignée,

**Nomme**, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directrice Générale de la Société, sans limitation de durée :

Madame Annick MUNOZ  
De nationalité française  
Demeurant La Gaudinière, 72300 AUVERS LE HAMON

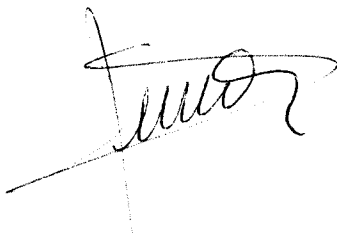
Conformément aux dispositions des statuts, Madame Annick MUNOZ disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux statuts, Madame Annick MUNOZ aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Madame Annick MUNOZ ainsi nommée accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Directrice Générale.

Le Président



La Directrice Générale

